



LA MONTAGNE

Bourganeuf. Un bâtiment rendu accessible

Comme la plupart des communes, Bourganeuf s'est mise en conformité avec l'aménagement d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Publié le 16 avril 2025 à 06h00



Elle a eu lieu en présence de conseillers et adjoints de Bourganeuf, de Jean-Jacques Lozach, sénateur, de Marinette Jouannetaud, conseillère départementale, de personnels et bénévoles de la commune et d'Agora. © Droits réservés

Le chantier relatif à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (1) vient de s'achever dans le centre social Alain-Gouzes (2), situé avenue du Docteur-Butaud.



Lors de l'inauguration de cette mise aux normes, le maire, Régis Rigaud, a souligné que les travaux pour l'accessibilité des PMR étaient le dernier de la commune. L'occasion de rappeler pour l'ancien président d'une intercommunalité, que les premiers traitements du dossier lié à la loi de février 2005 avaient été conduits par la com-com Bourganeuf - Royère-de-Vassivière. À l'époque cette dernière avait mandaté un bureau d'études sur appel d'offres, afin d'effectuer un diagnostic sur les communes membres. Celles-ci devant par la suite prendre en charge les travaux et rechercher des financements pour la mise en conformité de leurs bâtiments recevant du public.

En rappelant le coût de la tranche ferme, à savoir 370.000 € TTC (3), Régis Rigaud a souligné combien ce type de dépenses n'était pas sans conséquences sur les finances de la commune. Pour répondre aux fameuses normes énergétiques, une deuxième tranche d'interventions sur le bâtiment sera à traiter ultérieurement.

Bientôt la fibre ?

Le maire, a relevé que le cabinet d'architecte Claveyrolat, maître d'œuvre, avait su résoudre les problématiques pour ne pas fermer le bâtiment et avait su faire travailler des entreprises locales. Il en a profité pour regretter le fait qu'une installation discrète en extérieur n'ait pas été autorisée. La solution d'un aménagement en intérieur, « imposée » par les organismes chargés du patrimoine, et consistant à « percer » les niveaux du bâtiment a par conséquent fait augmenter la dépense.

Un autre coup de gueule du maire a permis de relever le manque de coordination des opérateurs de la fibre, en l'occurrence Orange et Dorsal. En effet, la place de stationnement réservée aux personnes handicapées, rattachée au bâtiment, n'est pas utilisable pour le moment, car elle est entourée de grilles. La cause : une chamaillerie entre les deux opérateurs qui se disputent la prise en charge du passage de la fibre ! Si depuis septembre le centre Alain-Gouzes, attend le très haut débit, il devra encore attendre 16 semaines pour être raccordé alors que le poteau est devant le local !

(1) Travaux de mise en accessibilité : mise aux normes du local jeune, installation d'un ascenseur sur trois niveaux (rez-de-chaussée, sous sol, premier étage), aménagement de sanitaire, espaces de rangement et place de stationnement handicapé. (2) Il regroupe la bibliothèque et le centre d'animation de la vie locale Agora, ainsi que le local jeune et une salle de réunion. (3) Financés à hauteur de 69



Bourganeuf. Un bâtiment rendu accessible

% par de la DETR et du FNADT, et un autofinancement représentant 31 %.